## AVIS PUBLIC



## BUDGET 2021 ET PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2030

AVIS est donné que le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard tiendra une séance extraordinaire le lundi 5 octobre 2020, à 18 h, par vidéoconférence qui sera accessible par webdiffusion en direct, et par la suite en différé.

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget 2021 et le programme décennal d'immobilisations 2021-2030. Si vous souhaitez poser une question relativement à ces sujets, nous vous invitons à la transmettre, par courriel à bureau.st-leonard@

Montréal, le 22 septembre 2020.

ville.montreal.gc.ca.

La Secrétaire d'arrondissement

## Guylaine Champoux, avocate

Guytaine Champoux, avoca